



# Évaluation des NATURA 2000 incidences

Auvergne Puy-de-Dôme



## Site >> Zones alluviales de la confluence Dore-Allier

## CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

**DIRECTIVE:** Habitats

N° D'IDENTIFICATION UE : FR8301032

**DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S):** Puy-de-Dôme

#### **COMMUNE(S) CONCERNÉE(S):**

Charnat, Crevant-Laveine, Culhat, Dorat, Joze, Limons, Luzillat, Maringues, Mons, Noalhat, Orléat, Paslières, Peschadoires, Puy-Guillaume, Ris, Thiers, Vinzelles.

SURFACE: 2 401 ha

#### SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :

Site longiligne au nord-est du département du Puy-de-Dôme, en continuité avec les sites « Vallée de l'Allier sud » (FR8301016) au nord et « Val d'Allier : Pont-du-Château – Jumeaux, Alagnon » (FR8301038) et « Dore / Faye / Couzon » (FR8301091) au sud, en partie englobé dans la ZPS « Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze » (FR8312013).

**DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB):** Validé le 23/09/2010

**STRUCTURE ANIMATRICE**: CEN Auvergne

Contact: samuel.esnouf@espaces-naturels.fr

Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy

63200 Riom

04 73 63 18 65 (stand. 04 73 63 18 27;

fax 04 73 64 04 73)



# **ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE**

### HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1340* Prés salés intérieurs	rés salés côtiers en zones de suintements	Présence au niveau des 4	Pâturage intensif avec risque de piétinement et broutage des espèces tolérantes au sel	Pratiquer une fauche extensive (tardive et sans fertilisation), ou un pâturage extensif (déprimage de printemps ou pâturage bovin tardif en août-septembre)
	saumâtres.	de Daguillon, des Graviers et de l'Etoile. Autour du « griffon » (eau salée qui stagne autour des points	Surfréquentation	Canaliser la circulation motorisée et le piétinement (mise en défens si nécessaire)
		d'émergence) se développe une végétation halophile très fragmentaire.	Fertilisation, pesticides (prolifération des espèces rudérales)	Installer des bandes enherbées autour des sources entourées de cultures
		Environ 0,2 ha.  Enjeu fort pour la	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter ; pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
		conservation de cet habitat très menacé et d'importance patrimoniale majeure (en Auvergne, 16 sources salées seulement sur les 600 sources minérales recensées), même si ces sources ne sont pas les plus intéressantes d'Auvergne du point de vue botanique.	Remblai et canalisation des sources	Entretenir manuellement les rigoles afin de favoriser l'épanchement de l'eau salée
3130 Eaux stagnantes,	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibies,	Mauvais / moyen  Sur vases exondées et nues des bords de l'Allier, surtout au niveau des bras morts connectés au cours d'eau mais aussi sur les rives de l'Allier. Les gazons vivaces sont localisés au	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau  Pratiquer une coupe ou un
oligotrophes à mésotrophes	annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de			gyrobroyage tardifs (après l'été)
	mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de		Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
	l'assèchement périodique de	bras mort de Doubet à	Chaulage des étangs	Ne pas chauler
	ces zones humides	Dorat. Très lié à la dynamique alluviale, peut d'une année sur l'autre se maintenir ou disparaître; assez épars et très fragmentaire sur l'ensemble du site (4,5 ha	Déracinement des plantes typiques : curage trop brutal de la vase, piétinement, arrachage lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche)	Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion
		en 2006). Enjeu important (plantes	Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique
		patrimoniales).	Introduction de poissons (impact sur les herbiers aquatiques)	Proscrire
			Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs	Favoriser le marnage annuel
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
3150 Lacs eutrophes	potamots et autres plantes	Mauvais / moyen Groupements observés	Altération des sols limoneux (création de pistes, piétinement)	Mise en place de cloisonnements pour limiter la dégradation des sols
naturels	habituellement gris sale à bleu verdâtre, profondes et plus ou moins troubles, particulièrement	assez régulièrement au niveau de plusieurs bras morts de la Dore (à Dorat	Roselières et boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau
	riches en bases dissoutes (pH > 7).	par exemple) et de l'Allier, en conditions plus ou moins	accélérant le comblement	Maintenir la dynamique fluviale  Pratiquer un faucardage
				auquoi aii iaadaidage

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		ombragées. Un peu plus de 10 ha.		(roselières), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux
		Milieu de reproduction pour certains poissons	Introduction de poissons, pompage pour l'irrigation	Proscrire
		(Bouvière) ou amphibiens (tritons) et une source de nourriture pour certains	Maintien d'un niveau hydrique constant et de berges abruptes	Favoriser le marnage et des berges en pente douce
		oiseaux (canards).  Enjeu modéré. Rare dans le Massif central.	Fertilisation, fréquentation (piétinement, déchets)	Les assurer de façon raisonnée
3260 Eaux	Formations de plantes aquatiques flottantes ou	Inadéquat / très mauvais	Plantations : participation au comblement du lit du	Ouvrir les abords des cours d'eau situés en forêt
courantes et végétation aquatique	submergées (renoncules, callitriches, etc.) et/ou tapis de mousses aquatiques des cours	Très rare, marginal et peu diversifié sur le site : seulement observé sur la	cours d'eau (chute d'aiguilles de résineux)	Protéger les cours d'eau lors des travaux forestiers
associée	d'eau (de plaine et de montagne) à niveau d'eau parfois très bas en été.	Dore dans des radiers où les herbiers à renoncules peuvent se développer (commune de Puy-		Prendre en compte les cours d'eau dans le schéma de desserte forestière ou dans les projets individuels
		guillaume en amont et en aval immédiat du pont de la D63).	Voir 3270	Voir 3270
		Moins de 1 ha.  Pourrait constituer un milieu de reproduction pour certains poissons s'il se développait sur une surface assez importante.  Enjeu faible.		
3270 Rivières avec	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidents, etc.) des	etc.) des les en laine et l'ensemble du lit apparent de l'Allier, disparaissant de pourvus la fin de l'automne à la fin oeu du printemps, à localisation assez aléatoire d'une	Enrichissement du milieu favorisant la colonisation	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau
berges vaseuses	berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement		par les plantes vivaces	Limiter et traiter les apports sédimentaires
	tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu			Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles
	représentée voire absente lors d'années défavorables.		Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières	Limiter / mieux coordonner
		surfaces sur les vastes bancs de sables et graviers): Puy-Guillaume (île de Beau Rivage), Dorat	Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Limiter (mise en défens si nécessaire)
		(méandre de Chanière)	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
		Enjeu important (habitat typique des grèves, plantes patrimoniales).	Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, soutien d'étiage excessif)	Maintenir la dynamique hydraulique des cours d'eau
6120* Pelouses	Pelouses sèches, souvent rases et écorchées (recouvrement	Mauvais / mauvais	Fermeture du milieu par les ligneux	Mettre en place un pâturage extensif permettant de rajeunir
des régions soumises aux influences continentales, sur sables riches en calcaire: pelouses le plus souvent primaires des terrasses alluviales des grands fleuves (régulièrement rajeunies par le inondations) et pelouses secondaires résultant des	mousses et lichens développé) des régions soumises aux influences continentales, sur	Très localisé à l'extrémité sud du site sur la commune de Thiers et sur la rive droite de la Dore.	Piétinement trop important (bétail, fréquentation touristique)	le tapis végétal ; mettre en défens les secteurs les plus fragiles
	pelouses le plus souvent primaires des terrasses alluviales des grands fleuves (régulièrement rajeunies par les inodations) et pelouses secondaires résultant des traditions de parcours pastoraux ou de perturbations	Moins de 1 ha en 2006.  Moyennement typique, mais d'importance patrimoniale majeure (aire géographique limitée au val de perturbations  Moins de 1 ha en 2006.  Moyennement typique, mais d'importance patrimoniale majeure (aire géographique limitée au val de Loire et au bas Allier : endémisme ; en	Aménagements affectant la dynamique fluviale (recalibrages)	Proscrire ; maintenir la dynamique fluviale

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	historiquement maintenues grâce à la présence du Lapin de garenne (sols sableux propices aux terriers), mais en déclin depuis la crise de la myxomatose.	l'échelle du val d'Allier.		
6210 Pelouses sèches semi- naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi- sèches (semi-naturelles), ces	Mauvais / assez mauvais  Sur terrasses alluviales tabulaires rarement inondées (fortes crues	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les
	dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces	hivernales) des niveaux moyen à assez élevé du lit majeur. Assez localisées	Dientstians (vésins	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés  Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)  Ne pas planter  Ne pas fertiliser  Proscrire ; ne pas affecter la dynamique fluviale  Maintenir des activités agricoles peu intensives, veiller à ne pas en introduiron de débroussaillage  Proscrire  Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de débroussaillage  Proscrire  Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de débroussaillage  Proscrire
	important et/ou population importante d'une espèce peu	mais de surface assez conséquente pour certaines	Plantations (résineux, chênes truffiers)	
	commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	d'entre elles : 10 ha environ.	Fertilisation provoquant notamment la disparition des espèces remarquables	Ne pas fertiliser
		Pelouse à Armoise champêtre : peu typique car dégradé et très localisé sur 3 sites de surface restreinte, en voie de disparition. Responsabilité importante du site pour son maintien.	Aménagements, exploitation de granulats, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	
		Pelouse à Fétuque du Valais : peu typique mais endémique (seulement présent dans le moyen Allier : aire géographique très limitée) d'où son importance patrimoniale majeure.		
		Pelouse à Thym faux- pouliot : peu représentatif du val d'Allier et appauvri floristiquement, mais endémique de ce secteur ; intérêt patrimonial moyen. Enjeu très fort pour la		
6430	Rorduras humidas d'harbas	conservation de cet habitat	Comblement et drainage	Maintanir l'ouverture du milieu
Mégaphorbiaie s eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes longeant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote  Inadéquat / bon  - mégaphorbiaie à Scirpe des bois ; - mégaphorbiaie à Reine	(envahissement par les ligneux : saules)	<ul> <li>en garantissant l'alimentation</li> <li>en eau et en matière organique,</li> <li>par fauche et/ou pâturage</li> </ul>	
		des prés ; - mégaphorbiaie à Baldingère (rare dans le Massif central) ; - mégaphorbiaie à Ortie dioïque et Liseron des haies.	Introduction de plantes envahissantes	mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de
		Le long des cours d'eau, lisières et clairières des forêts Près de 10 ha.	Artificialisation des lisières, plantations de peupliers	Proscrire
		Enjeu modéré.		
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / moyen  Lit majeur de l'Allier en retrait des forêts alluviales (exemples : Les Aillards sur la commune de Ris, en rive droite de la Dore ; Les Groupines sur la commune	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		de Noalhat ; rive gauche de la Dore au nord de la D85, sur la commune de Dorat).	Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa)	Eliminer les ligneux colonisateurs
		Plus d'une vingtaine d'hectares. Enjeu modérément important à l'échelle du val d'Allier.	Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
8230 Pelouses	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols	Favorable	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes	Mettre en défens les sites trop abroutis
pionnières sur dômes rocheux	superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par		pour le bétail ou les herbivores sauvages)	Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail
	de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)		Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
			Organisation de parcours pour sports motorisés (moto-cross)	Eviter
9160 Chênaies pédonculées	Chênaies pédonculées ou chênaies mixtes naturellement (avec le Chêne sessile, le	Chênaie-frênaie assez localisée, mais imbriquée avec la chênaie-ormaie es (91F0) et peut-être donc sous-prospectée ; environ 20 ha (exemple : confluence Dore-Allier, Mariol, extrémité nord-est du site).  Habitat de grand intérêt patrimonial lié aux grandes vallées alluviales, rare dans	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)
ou chênaies- charmaies	Charme et le Tilleul à petites feuilles), sur sols argilo- limoneux à très bonnes réserves en eau : fonds de vallons,		d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts et vieillissants
	dépressions, proximité de forêts alluviales, etc.			Maintenir le contact avec les forêts alluviales
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte
			Substitution d'essences / plantations de résineux	Maintenir la composition en essences autochtones
			Création de pistes	Limiter l'accès aux engins motorisés
		Enjeu faible (surface réduite et état moyen).	Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Maintenir une alimentation en eau suffisante
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies, saulaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et	Mauvais / moyen  - saulaie : cordon plus ou moins étroit le long du lit mineur de la Dore et de l'Allier, sur alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure
	inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et			Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger
	plantes vernales	relative de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier. 280 ha environ (exemple : Les Vaures sur la commune		Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau
		de Ris). Enjeu très important pour la		Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
		conservation de cet habitat caractéristique et en	Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive
		régression (fort intérêt ornithologique, habitat du Castor et de la Loutre, de		Eviter l'apport de produits chimiques
		l'Agrion de Mercure et de la Cordulie à corps fin).	Tassement du sol humide et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage)
		- aulnaie-frênaie : localisée sur les bords des petits		Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau
		cours d'eau affluents de	Création de pistes,	Proscrire

# Auvergne >> Puy-de-Dôme >> Zones alluviales de la confluence Dore-Allier

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		l'Allier ; assez dispersée,	aménagements, carrières	
		sur un peu plus de 7 ha. Enjeu modéré.	Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers	Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers
		р	Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
91F0 Forêts mixtes	Forêts mixtes (frênes, ormes, chênes) du lit majeur des cours d'eau, inondées lors des crues ou par remontée de la nappe	Mauvais / assez bon  Localisées tout le long du cours d'eau et notamment au sein des grands méandres (exemples : Puy-	Surexploitation forestière	Favoriser la régénération naturelle
grands fleuves				Conserver les arbustes du sous étage, les clairières et ourlets préforestiers
	alluvions récentes (le sol pouvant être bien drainé ou	Guillaume en rive droite au	me en rive droite au pont, Dorat au nord-la station ation, rive droite, it au sud du lieu-dit avereaux).  Conserver les arbres me Pratiquer des coupes de surface réduite favorisal essences pionnières et les successions spontar	Conserver les arbres morts
	rester engorgé), aux strates herbacée et arbustive bien développées.	est de la station d'épuration, rive droite, Noalhat au sud du lieu-dit Les Blavereaux).		Pratiquer des coupes de surface réduite favorisant les essences pionnières et activant les successions spontanées
		Un peu plus de 500 ha.  Enjeu très important pour la conservation de cet habitat	Plantations d'espèces de substitution (peupliers, Robinier)	Eviter ces cultures intensives
	de très grand intérêt patrimonial (flore et faune	de très grand intérêt patrimonial (flore et faune), lié aux vallées de l'Allier et	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
		ue la Lulle.	Drainage, carrières (exploitation de granulats), aménagements, artificialisation des berges (digues, enrochements), ciirculation motorisée	Proscrire ; maintenir la dynamique du cours d'eau
			Abroutissement excessif par le gibier	Lutter contre les déséquilibres sylvocynégétiques

## ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1037	Libellule trapue de 30-36 mm	Inconnu / très défavorable	Pollution des eaux	Maintenir une eau de qualité
Gomphe serpentin	d'envergure (ailes postérieures), aux yeux largement séparés ; face et front jaunes, thorax vert vif avec des lignes noires étroites, abdomen (37-42 mm) noir avec des taches jaunes lancéolées sur le dos (de plus en plus minces vers l'extrémité), pattes jaune et noir ; mâle à abdomen élargi aux 7e, 8e et 9e	Présent il y a une dizaine d'années sur l'Allier, de Brioude à la confluence avec la Loire. Des données montraient sa présence dans le site, sur l'Allier et dans la partie aval de la Dore, mais présence actuelle à confirmer.	Modification du cours d'eau (retenues, rectification des berges, extraction de granulats)  Evolution de la forêt à bois tendre vers la forêt à bois dur par déficit d'alimentation en eau	Maintenir une dynamique fluviale active
	segments. Hôte des cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés, ensoleillés par endroits, riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	actuelle à confirmer, l'espèce semblant avoir régressé dans la partie sud du val d'Allier.	Fermeture excessive des petits cours d'eau par les ligneux, naturelle ou non (plantation)	Ne pas planter, débroussailler
1041 Cordulie à	Libellule trapue de 24-36 mm	Inadéquat / inconnu	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
corps fin	d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus; thorax vert métallique, abdomen étroit (33- 39 mm) noirâtre avec des taches jaunes sur le dos, ailes transparentes parfois un peu teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (femelle, jeune	t Signalée en 1998 sur la commune de Limons (secteur des Binnes à proximité du bec de Dore), confirmée sur les rives de l'Allier (présence de Brioude à Saint-Yorre), mais aussi sur une partie de la Dore (jusqu'à Courpière).  IX is Assez forte responsabilité du site pour cette espèce typique des cours d'eau à forte dynamique naturelle et	Altération / destruction des habitats larvaires par extractions de granulats, pompages, marnages excessifs (barrages), modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire	Eviter ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
	mâle); mâle à 10e segment de l'abdomen muni d'une crête dorsale claire. Hôte des milieux courants (fleuves, rivières) mais aussi stagnants (lacs, grands étangs, plans d'eau de carrières, canaux, lagunes) riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.		Boisement des milieux aquatiques	Favoriser le pâturage extensif afin de conserver des espaces d'eau stagnante
1044 Agrion de Mercure	Demoiselle gracile de 12-21 mm d'envergure (ailes postérieures), à l'abdomen (19-27 mm) bleu ciel et noir chez le mâle, le 2e	Parties ensoleillées des petits affluents de l'Allier et	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges)	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
	segment se caractérisant par son dessin noir en forme de tête	de la Dore.	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
	de taureau ou de Gaulois casqué, le 8e segment étant tout bleu; abdomen presque entièrement noir bronzé sur le dos chez la femelle. Adepte des	Enjeu modéré (espèce peu commune dans le Puy-de- Dôme, mais sans doute sous-évaluée).	Mise en culture des berges	Pratiquer une agriculture extensive sur les berges, avec conservation des arbres et de la végétation riveraine
	petits cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés et ensoleillés, le plus souvent alcalins, riches en végétation aquatique : sources, suintements, fontaines, résurgences, fossés, ruisseaux et petites rivières, parfois exutoires de tourbières acides, ruisseaux ombragés, cours d'eau récemment curés voire saumâtres.		Ombrage total du cours d'eau par plantations ou boisement naturel	Maintenir l'ensoleillement en débroussaillant sur certains tronçons, ou alternativement d'une rive sur l'autre ; ne pas planter
1060 Cuivré des marais	Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et	Favorable / inconnu Signalé sur la commune de	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition	Enrayer la fermeture des milieu via une fauche ou un pâturage extensifs

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	bordées de noir dessus,	Joze (secteur des	de la plante-hôte)	
	postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures); femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord). Adepte des milieux hébergeant ses plantes-	Tissonnières) ; présence actuelle sur le site à confirmer.	Drainage, mise en culture, plantations de peupliers, reprofilage des berges	Proscrire
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
	hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun.		Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1078* Ecaille chinée	Papillon de 23-29 mm d'envergure (aile antérieure), typique par la coloration de ses	Favorable / favorable Signalée en 1998 sur une	Intensification de l'agriculture	Maintenir des habitats ouverts et ensoleillés par pâturage et/ou fauche extensifs
	ailes antérieures (noires zébrées de jaune pâle) et postérieures (rouges avec 4 gros points noirs, une forme jaune existant aussi); thorax noir rayé de jaune, abdomen orangé avec une rangée médiane de points noirs. Hôte de milieux variés, humides ou secs, même urbains.	station de la commune de Ris (secteur des Vaures); observée aussi près des sources salées de Médagues sur la commune de Joze en 2006; probablement assez fréquente. Enjeu faible.	Enrésinement	Eviter ; pratiquer une gestion forestière environnementale
1083 Lucane cerf- volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le	Favorable / favorable  Présence confirmée au niveau du bec de Dore.  Enjeu modéré.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
	mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun- rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps),		Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
	rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)		Plantation d'essences exotiques	Proscrire
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant ; élytres à	·	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
	l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux ; thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues	sans doute assez faible au niveau du bec de Dore.	Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
	antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle). Espèce de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs		Elimination des arbres malades / présentant un danger pour la sécurité en contexte urbain	Faire établir un diagnostic par des spécialistes avant toute intervention
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à	Mauvais  Recensée en 2009 dans 2 ruisseaux affluents de l'Allier : le ruisseau de Vinzelles sur la commune de Vinzelles et le ruisseau de la Goute de Montagne sur la commune de Crevant-Laveine.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage  Altération de la qualité de l'eau (pollutions, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité)	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes Maintenir / restaurer la qualité de l'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adepte des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.			
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents	Inadéquat / défavorable inadéquat  Espèce qui remonte jusqu'à	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau, recalibrages	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai
	cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré,	Brioude pour sa reproduction. Effectifs annuels variant de 0 à 652 poissons pour la période 1996-2000 (avec une	Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères
	nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite. Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves.	moyenne de 150/an) au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy.  3 600 individus à Vichy en 2004 (plus fort effectif depuis la mise en service de la station de comptage en 1996).  Le site est à la fois une zone de transit et de reproduction ; espèce signalée sur l'Allier (remonté jusqu'à Langeac) et sur la Dore.  Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des	Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une eau de qualité
1102 Grande Alose	Poisson mesurant 35-80 cm, à tête massive (grosse tache noire en arrière de l'opercule strié) et au corps un peu aplati latéralement et couvert	•	Création d'obstacles limitant la remontée en étiage	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères
	d'écailles se détachant	jusqu'à Coupière grâce au	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
	facilement, dont 2 grandes à la base de la nageoire caudale; dos gris-bleu à vert foncé et parcouru de reflets argentés, flancs et ventre blanc argenté. Migrateur adepte des eaux salées (côtes, surtout atlantiques) et saumâtres (estuaires), remontant les eaux douces (cours inférieur et moyen des fleuves) pour la reproduction.	dispositif de franchissement du barrage de Vichy; reproduction confirmé jusqu'à l'amont d'Issoire. Effectifs variant de 10 à 1 140 individus pour la période 1996-2000 (avec une moyenne de 450 par an) au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy.  Ce tronçon de l'Allier est à la fois une zone de transit et de reproduction; présence possible sur la Dore (mais non recensée).	Pêche par confusion avec les Ablettes	Former les pêcheurs
		l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs.		
1106 Saumon atlantique	Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de	Mauvais / défavorable mauvais	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	foncées sur les flancs du	sur l'ensemble de l'Allier, ainsi que sur ses principaux	Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères
	juvénile encore en eau douce); mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »). Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers.	l'Allier constitue une zone de transit pour le Saumon, également présent sur la Dore.  L'Allier, entre Varennes et Château-sur-Allier, constitue un couloir de migration (reproduction accidentelle et principales frayères en tête de bassin). Effectifs variant de 230 à 520 poissons pour la période 1996-2000 au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy, a priori stabilisés à un niveau très faible malgré un important soutien de la population de juvéniles.  Responsabilité forte du site à l'échelle européenne pour la préservation d'une population particulière du Saumon.	Pollution de l'eau  Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques)	Maintenir une eau de qualité Limiter ces risques
1126 Toxostome	Poisson mesurant 15-30 cm, au corps allongé pourvu d'assez grandes écailles ; dos vert-noir, flancs argentés (dotés d'une bande longitudinale noirâtre lors	Mauvais / inconnu  Mauvais / inconnu  Mauvais / inconnu  Mauvais / inconnu  Fréquemment observé à l'aval de Brioude, jusqu'au bec d'Allier et sur la partie basse de la Sioule; non recensé sur le site, mais présent en amont du Pont- de-Chazeuil.	Création d'obstacles (seuils, barrages) limitant la remontée en étiage	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens avec des zones courantes à galets, et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire
	de la reproduction), ventre blanc, nageoires orangées		Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
	hormis la dorsale et la caudale gris-noir. Adepte des cours		Lâchers de barrages déstabilisant le substrat	Moduler
	d'eau rapides à fond graveleux ou pierreux.		Atteinte directe des frayères (colmatage par les matières en suspension) lors de travaux en rivières lors de la reproduction (mars-juin)	Ne pas faire de travaux durant cette période
			Utilisation du Toxostome comme appât (pas de réglementation)	Proscrire
			Introduction du Hotu, espèce envahissante pouvant rentrer en compétition	Proscrire
1134 Bouvière	Poisson mesurant 5-10 cm), au corps ovale très bossu, comprimé latéralement et couvert d'assez grandes écailles brillantes ; dos gris-vert à reflets argentés, ventre blanc rosé, flancs d'un gris plus clair	Favorable / assez favorable  Recensée sur les boires du bec de Dore en 1998 et 1999 et sur les boires des Bignons (commune de Crevant-Laveine) en 1991.	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau et de leurs annexes (recalibrage des berges, extraction de granulats entraînant la déconnexion des annexes, barrages)	Maintenir leur fonctionnement naturel
	et traversés par un trait noir bleuâtre de la queue jusqu'au milieu du corps, nageoires transparentes ; mâle en	L'axe Loire-Allier, l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe avec son réseau	Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretenir la végétation aquatique de façon raisonnée
	reproduction aux couleurs vives (dos violet, ventre teinté de rouge, trait noir sur les flancs plus épais). Hôte des eaux	de boires, est très favorable à l'espèce. Enjeu modéré à fort.	Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
	lentes ou stagnantes, claires et peu profondes, à fond sableux	-	Atteintes aux populations de moules d'eau douce (qui	Maintenir la qualité de l'eau
	ou limoneux, riches en végétation : cours inférieur de rivières larges, lacs et étangs chauds de plaine.		abritent ses oeufs)	Contrôler les populations de Ragondin et Rat musqué (prédateurs de moules en hiver)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet	
1193 Sonneur à	Petit crapaud long de 4-5 cm, gris olivâtre dessus et jaune et	Mauvais / inconnu	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Sonneur	
ventre jaune	coeur. Adepte des milieux bocagers, prairies, lisières et	Signalé en 1998 sur 3 stations de la commune de Noalhat et sur 1 station de	Destruction des mares et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares et murets	
	clairières de forêts, aux milieux aquatiques variés, ensoleillés et peu profonds	la commune de Joze (secteur de Lourse). Assez rare sur l'ensemble de la vallée de l'Allier et sur	Destruction des haies et arbres isolés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins)	
		l'ensemble de l'Auvergne.		Maintenir les arbres creux et fissurés	
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (affectant les invertébrés dont le Sonneur se nourrit)	
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures	
			Débardage et curage des fossés en période de reproduction (mars-août)	Eviter	
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer	
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8- 10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris	Mauvais / inconnu (Petit/Grand Murin) Semble régulier sur la zone	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines)	Maintenir l'accessibilité aux grottes, galeries de mines et bâtiments	
	blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adepte des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des	avec 7 données récoltées entre 1995 et 2005. La plupart proviennent du pont de Joze qui accueille quelques individus en estivage. Découverte en 2005 d'une colonie importante de 120 femelles dans le bourg de Ris ; une partie des individus de cette colonie doit probablement utiliser le site Natura 2000 comme territoire de chasse et/ou de transit.	Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)	
	cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles)		utiliser le site Natura 2000 comme territoire de chasse	Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
	au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.		Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts	
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)	
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides, utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris	
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adepte des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu  Une seule donnée sur le site, dans la vallée de la Dore à Paslières ; espèce connue aussi à Crevant-Laveine. Une petite colonie de reproduction est connue juste au nord du site.	Cf. 1307	Cf. 1307	
1310 Minoptère de Schreibers	Chauve-souris insectivore de 10-12,5 cm de long et 28-30 cm d'envergure, à pelage brun cendré dessus et gris clair dessous, courtes et larges oreilles. Adepte des endroits dégagés à proximité de cavités : été comme hiver, grottes,	Mauvais / inconnu  Une seule donnée sur le site avec un individu identifié à Joze en 2006. Il s'agit de la première et unique donnée de l'espèce dans le Puy-de-Dôme (4	Cf. 1307	Cf. 1307	

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	souterrains et caves chaudes, en grandes colonies.	données seulement sur toute l'Auvergne).		
1321 Murin à oreilles échancrées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échancrées. Adepte des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inconnu  Contacté à une seule reprise avec 2 individus observés dans le pont de Joze en 1995.	Cf. 1307	Cf. 1307
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adepte des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / inconnu  (Petit/Grand Murin)  Semble régulier sur la zone avec 7 données récoltées entre 1995 et 2005. La plupart proviennent du pont de Joze qui accueille quelques individus en estivage. Découverte en 2005 d'une colonie importante de 120 femelles dans le bourg de Ris; une partie des individus de cette colonie doit probablement utiliser le site Natura 2000 comme territoire de chasse et/ou de transit.	Cf. 1307	Cf. 1307
1337 Castor d'Europe	Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies ; pelage très épais et imperméable, gris-brun à brunnoir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures	Favorable/ favorable a priori Présence certaine sur l'ensemble du cours de la Dore et de l'Allier en amont du bec de Dore ; présence probable sur la commune de Mariol ; utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves), les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière, les boires et certaines gravières.  Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue un site important au niveau européen pour la préservation de l'espèce.  Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages  Pollution de l'eau  Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)  Lutte contre les rongeurs indésirables  Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon) réduisant les potentialités alimentaires	déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au
	préhensiles et postérieures palmées, queue typique,		Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
	largement ovale, aplatie et écailleuse. Hôte des eaux douces courantes profondes (60		(arbres fruitiers, peupliers,	Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage
	cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers		Pratiquer une lutte sélective (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)	
	aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins		exotiques (Renouée du Japon) réduisant les	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles, favoriser les possibilités de franchissement ou contournement des ouvrages d'art
1355	Grand Mustélidé (70-90 cm de	Favorable / inconnu (sans	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
Loutre d'Europe	long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé	doute fragile)  Ensemble du site (pont	Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
	et membres palmés. Adepte des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	David, pont de Saint- Gervais-sous-Meymont, Riau des Noyers), mais a priori de passage	cf. 1307  Cf. 13	sous la route dans les secteurs
	J . J ,	seulement : lit mineur de la rivière et de ses affluents (Senouire, Ceroux), boires		
		et forêts alluviales à bois		

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		tendre et bois dur. Enjeu potentiellement	Fragmentation des habitats	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
		jonction entre les	Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon) réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
1428 Marsiléa à	« Fougère » ressemblant à un trèfle à 4 feuilles, aux tiges	Mauvais / mauvais	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau
quatre feuilles		Basse vallée de la Dore à Dorat (boire de Boudet, en rive droite de la Dore).  Enjeu assez important pour la conservation de l'espèce à l'échelle du val d'Allier et des Varennes, où elle est en forte régression (risque de disparition à très court terme de l'espèce en l'absence d'intervention sur la jussie).	plantations) et développement des grandes herbes (roselières)	Pratiquer un faucardage (grandes herbes), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux
	l'état jeune, de 2 types : les premières flottantes formées en phase aquatique, à long pétiole (jusqu'à 80 cm selon la hauteur		Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
	d'eau), les secondes naissant		Chaulage des étangs	Ne pas chauler
	en phase exondée, à pétiole rigide et dressé de 10-20 cm. Pionnière des sols nus et pauvres, en conditions		Altération/destruction des zones humides (drainage, recalibrage des berges)	Proscrire
	ensoleillées : rives à fort marnage des plans d'eau peu profonds et presque asséchés l'été (étangs, mares, bras morts).		Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche)	Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique
		Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs	Favoriser le marnage annuel	
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

#### ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Très bel ensemble alluvial disposant d'une gamme étendue de milieux correspondant à des systèmes dynamiques : grèves, bras morts, forêts alluviales parmi les plus anciennes de l'Allier. 21 espèces d'intérêt communautaire y sont recensées. Il s'agit également d'une zone d'importance majeure pour la conservation des oiseaux.

Le maintien de la dynamique fluviale (lutte contre l'enfoncement du lit mineur notamment) et la préservation du site face aux pollutions organiques et diffuses, à l'intensification agricole et aux plantations de peupliers, constituent des enjeux majeurs, notamment au travers de habitats hautement patrimoniaux suivants :

- les forêts alluviales à bois tendre et bois dur ;
- la végétation annuelle des grèves ;
- les pelouse alluviales à Armoise champêtre et Fétuque du Léman ;
- les prés salés intérieurs.

#### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Maintenir et restaurer la dynamique fluviale (objectif prioritaire) :

- limiter au maximum la création de nouveaux enrochements ;
- ne pas construire de nouvelles habitations susceptibles d'impliquer la création de nouvelles protections de berges ;

Maintenir la dynamique des habitats / habitats d'espèces et leur diversité : mosaïque d'habitats de prairies, forêts... (objectif prioritaire)

Maintenir les continuités écologiques dans le respect des usages actuels :

- maintenir les continuités longitudinales et transversales ;
- maintenir et améliorer les connections entre certaines annexes hydrauliques et les rivières Dore et Allier.

Préserver et restaurer la qualité de l'eau et des boires, ne pas multiplier les pompages :

- veiller à la qualité des petites alimentations en eau (fossés, ruisseaux).

Maintenir et encourager la gestion extensive des prairies :

- particulièrement dans les zones tampons pour la protection des captages.

Préserver la forêt alluviale et la végétation rivulaire :

- rôle important de zone tampon ;
- reconversion éventuelle de peupleraies.

Maintenir les annexes alluviales

Prévenir et maîtriser les espèces invasives, végétales ou animales



## SITES INTERNET CONSULTABLES

Sites internet Natura 2000 de l'État :

DDT du Puy-de-Dôme :

 $\underline{http://www.puy-de-dome.gouv.fr/zones-alluviales-de-la-confluence-dore-allier-r867.html}$ 

DDT de l'Allier:

http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-r40.html

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301032-zone-alluviale-de-la-confluence-dore-a5980.html

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp

Site du CEN (Conservatoire d'espaces naturels) d'Auvergne : www.cen-auvergne.fr

Site Natura 2000 « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » : <a href="http://val-allier-63.n2000.fr/">http://val-allier-63.n2000.fr/</a>

**SOURCES** 

Opérateur : Agence Mosaïque Environnement 19, rue docteur Rollet - 69100 Villeurbanne

Tel: 04 78 03 18 18 Fax: 04 78 03 71 51 email: mosaique.env@free.fr

Document d'objectifs « FR8301032 – Zones alluviales de la confluence Dore-Allier »

Charte Natura 2000 « Sites FR8301032 « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » et FR8312013 « Val d'Allier Saint-Yorre / Joze » »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p. Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p. MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

Redaction David Richin Cartographie: Sylvain Grizard Realisation graphics: Nicolas Sourcem

